



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE** - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique : PU 29168

Adresse du bien : Rue André Hennebicq 51  
Rue du Monténégro 61

Identité du demandeur : Ali Ozüdogru

Demande de : permis d'urbanisme

**Objet de la demande :** mettre en conformité la modification du nombre de logements de 3 à 4 par l'aménagement du niveau des combles en logement, la construction d'une annexe et de WC en intérieur d'îlot, et les modifications des façades avant (portes d'entrée, et châssis)

**Nature de l'activité principale :**

**PRAS :** zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones mixtes

**Motif principaux de l'enquête :**

- application de l'art. 153 §2. al 2&3 du COBAT (dérogation à un règlement communal d'urbanisme ou à un règlement des bâtisses)
- application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) -
- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) -

**L'enquête publique se déroule :**

A partir du 14/04/2026 et jusqu'au 28/04/2026 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/fr>

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 28/04/2026, soit :

- par écrit à l'attention du : Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles
- à l'adresse e-mail : [commissiondeconcertation@forest.brussels](mailto:commissiondeconcertation@forest.brussels)
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

La commission de concertation aura lieu le mardi 26 mai 2026

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest, le 09/04/2026

Par le Collège :  
La secrétaire communale,

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,

(s) Hilde DE VISSCHER

(s) Alain MUGABO



# Certificat d'affichage

---

## Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment  
Stedenbouw Leefmilieu

### PERMIS D'URBANISME - PU 29168

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestig aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : Ali Ozüdogru

bien sis :

Rue André Hennebicq 51

goed gelegen :

Rue du Monténégro 61

A Forest - Te Vorst,

